



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-139066>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-139066**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAITRISE D'OEUVRE LIGNE - OPERATION DE PROLONGEMENT DU TRAMWAY T8 DE SAINT-DENIS PORTE DE PARIS A ROSA PARKS (T8S SAINT DENIS PARIS)

Description : Le présent marché vise à sélectionner le maître d'oeuvre chargé de l'ensemble des aménagements, système de transport et insertion urbaine, nécessaires à l'extension du Tram T8 Sud entre Saint-Denis Porte de Paris et Paris Gare de Rosa-Parks. Le périmètre du MOE Ligne n'intègre pas : -Le génie civil du franchissement du canal Saint Denis sera assuré par un autre contrat de maîtrise d'oeuvre dédié au franchissement ; -Les aménagements urbains (hors GLO) sur le secteur parisien seront suivis par un autre contrat de maîtrise d'oeuvre sous MOA Ville de Paris (VdP) ; -L'extension du SMR et les systèmes d'exploitation du réseau seront suivis par un autre contrat de maîtrise d'oeuvre sous MOA RATP. Le marché MOE ligne intègre la coordination générale et d'autres missions décrites dans les pièces du marché. Le détail des missions est explicité dans le programme annexé au CCTP. La mission de maîtrise d'oeuvre générale porte sur des éléments de mission normalisés (missions de base) définis selon les dispositions du livre IV de la partie II des parties législative et réglementaire du Code de la commande publique (partie législative et réglementaire et répondant aux objectifs fixés de l'article L.2431-1 et suivants du Code de la commande publique : -AVP - Etudes d'avant-projet - PRO - Etudes de projet -ACT - Assistance à la consultation des entreprises de travaux -DET- Direction de l'Exécution des Travaux -VISA - Visa des études d'exécution -AOR - Assistance lors des Opérations de Réception -OPC - Ordonnancement, Pilotage et Coordination Le détail des missions est précisé au CCTP du présent marché. Le marché est soumis au Code de la commande publique, plus précisément aux articles L1212-1 et suivants dudit Code, concernant les dispositions applicables aux entités adjudicatrices. La langue utilisée est le français pour toutes les pièces. Les unités employées ou à employer sont les unités en vigueur en France. Le présent marché est un accord-cadre composite mono attributaire à prix mixtes (prix forfaitaires

et prix unitaires). La partie à prix unitaires s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Identifiant de la procédure : ed8d837d-a0dd-4de0-b808-3fbe59387c46

Identifiant interne : 2024-050

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Le paiement d'une avance est prévue (Cf.CCAP). Le paiement des acomptes est effectué dans les conditions prévues par le CCAP. Les règlements sont effectués par l'agent comptable d'Île-de-France Mobilités. Le délai global de paiement est de 30 jours, tel que prévu au décret 2013-269 du 29 mars 2013, à compter de la date de réception de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles. Le présent marché peut faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créance. Le présent marché prévoit une clause stagiaire, ses modalités d'applications sont décrites au CCAP. Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article L.2112-2 du Code de la commande publique, ses conditions sont décrites dans le CCAP. Tous les documents livrables devront être mis à disposition de préférence au format dématérialisé (format.pdf ou équivalent) et/ou sur des supports en papier recyclé ou éco labellisé garantissant l'usage d'un bois issu de forêts gérées durablement (exemples : labels FSC, PEFC ou équivalent). Pour se déplacer sur le site, le Titulaire privilégie les déplacements à pied, avec des véhicules non-motorisés, des véhicules à faibles émissions ou en transports en commun.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Procédure d'Appel d'Offres Ouvert - Appel d'offres ouvert passé selon les articles L. 2124-2 et R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

CCAG MOE 2021 - Ce marché est passé sous l'égide du C.C.A.G -MOE de 2021 issu de l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAITRISE D'OEUVRE LIGNE - OPERATION DE PROLONGEMENT DU TRAMWAY T8 DE SAINT-DENIS PORTE DE PARIS A ROSA PARKS (T8S SAINT DENIS PARIS)

Description : La mission de maîtrise d'oeuvre générale porte sur des éléments de mission normalisés (missions de base) définis selon les dispositions du livre IV de la partie II des parties législative et réglementaire du Code de la commande publique (partie législative et réglementaire et répondant aux objectifs fixés de l'article L.2431-1 et suivants du Code de la commande publique. Associées aux missions classiques du Code de la commande publique et du CCAG-MOE, des missions complémentaires (MC) seront exigées, telles que : - MC1 Réseaux (RES) - MC2 Design station (DESIGN) - MC3 Ordonnancement, pilotage et coordination générale - Phase études (OPC G1) - MC4 Ordonnancement, pilotage et coordination Général - Phase travaux (OPC G2) - MC5 Synthèse générale et technique des interfaces (SGTI) - MC6 Établissement du dossier « AVP de synthèse » (AVP-SYN) - MC7 Administration de la gestion électronique des documents permettant les échanges techniques et validations avec l'ensemble des intervenants en interface avec l'opération T8S (GED) -MC8 Établissement des dossiers administratifs (DA) - MC9 Dossiers de sécurité (DSE) - MC10 Prescriptions, organisation, direction et réalisation des essais d'ensemble (ESSAIS) -MC11 Coordination, supervision des essais et compilation des procès-verbaux d'essais sur les périmètres connexes au périmètre du présent marché (extension du SMR, systèmes d'exploitation RATP, Ouvrages de Franchissement, IU VdP, etc.) (ESSAIS-EXT) -MC12 Assistance à la Consultation et à l'Information du Public (CIP) -MC13 Assistance technique générale au maître d'ouvrage (ATG) - MC14 Assistance aux litiges avec des tiers (LITIGES) - MC15 Démarche Building Information Modeling (BIM) - MC16 Haute Qualité Environnementale Infrastructures Durable (HQE ID) Le marché comporte également une mission complémentaire à prix unitaires (à bons de commande) : MC17 Études complémentaires niveau AVP et PRO (EC-AVP et EC-PRO) : le titulaire pourra être amené à réaliser des compléments d'études localisés, de niveau AVP ou PRO, suite aux validations des dossiers AVP et PRO. La rémunération comprend l'ensemble des missions de base, elle tient compte de l'appréciation de la complexité de l'opération et de la partie affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle, confiée au maître d'oeuvre. La partie affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle, fixée par le Maître d'Ouvrage, est évaluée à 103 600 000 Euros HT aux conditions économiques de janvier 2023. Ce montant ne comprend aucune provision pour aléas. Le montant maximum pour la part à bons de commande est de 600 000 Euros HT pour la durée du marché. Il n'y a pas de montant minimum.

Identifiant interne : 2024-050

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 96 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : L'accord-cadre composite est à prix mixtes. Il comprend : -Un prix global et forfaitaire fixé à titre provisoire à l'acte d'engagement en ce qui concerne les missions dites de base ; ce forfait provisoire est décomposé par éléments de missions ; -Un prix global et forfaitaire fixé à titre définitif en ce qui concerne les missions complémentaires MC1 à MC16 ; -Des prix unitaires définitifs concernant la mission MC17. Les prestations concernées sont réglées par application des prix unitaires figurant au BPU aux quantités réellement exécutées sur bon de commande. Le marché prend effet à la date de sa notification au Titulaire et s'achèvera au terme de l'ensemble des missions confiées au Titulaire. Cette date d'achèvement correspond à la plus tardive des dates suivantes : - la date de fin de la dernière garantie de parfait achèvement (y compris prolongations éventuelles par le Maître d'ouvrage pour non levée de réserve ou apparition de désordres ou, si un litige subsiste avec une entreprise, jusqu'au règlement final de ce litige ou d'un appel en garantie) ; - la levée de la dernière des réserves ; - le traitement de l'ensemble des réclamations des entreprises de travaux. A titre indicatif, le marché est conclu pour une durée prévisionnelle de quatre-vingt-seize (96) mois à compter de la notification au Titulaire. Cette durée prévisionnelle ne peut être considérée comme définitive. Cette durée dépend du planning général de l'opération y compris les délais d'obtention des financements nécessaires. L'opération du T8S implique des travaux de grande envergure et des missions étendues de maîtrise d'oeuvre pour le transport, l'intégration urbaine, et la gestion des interfaces techniques entre plusieurs entités (IDFM, RATP, Ville de Paris, etc.). Ces missions couvrent des infrastructures complexes, comme le franchissement du Canal Saint-Denis et les systèmes d'énergie de traction, nécessitant une coordination technique et opérationnelle sur une période prolongée. Les phases de conception, d'études et de travaux s'étalent sur plusieurs années en raison de la complexité des travaux et des nombreux acteurs impliqués. La nécessité de garantir la pérennité et la qualité des systèmes conçus et mis en place, justifie une planification sur le long terme. Par ailleurs, limiter la durée de l'accord-cadre à huit ans augmenterait les risques de fragmentation des missions et de surcoûts liés à des relances de marchés, ce qui nuirait à la cohérence des interventions. Par conséquent, l'objet de l'accord-cadre rend nécessaire une durée supérieure à huit ans, conformément aux exceptions prévues par l'article L.2125-1 du Code de la Commande Publique.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois (03) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise -Assurance couvrant les risques civils et professionnels

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois (03) dernières années - effectifs moyens annuels du soumissionnaire et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (03) dernières années - La

déclaration concernant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique - Les titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Description : - Pouvoir(s) habilitant le signataire à engager le soumissionnaire individuel ou chaque membre du groupement - Une lettre de candidature (ou imprimé DC1), complétée et datée - Déclaration sur l'honneur pour juger qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R.2143-3 à R.2143-16 du Code de la commande publique - Lorsque le soumissionnaire est en redressement judiciaire, le soumissionnaire produit la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : L'Acheteur souhaite imposer aux soumissionnaires, la communication des noms et qualifications professionnelles des personnes physiques chargées de l'exécution du marché (cf. art 19 directive 2014/24 et art 37 de la directive 2014/25 et l'article R2142-13 du Code de la commande publique) du fait que la qualité de l'offre est évaluée sur la base du savoir-faire, de l'efficacité, de l'expérience ou de la fiabilité de l'équipe dédiée à l'exécution du marché. Le candidat devra donc justifier de la présence : -D'un architecte (Diplôme d'architecte d'Etat HMONP ou DPLG et figurant sur la liste des personnes autorisées à utiliser ce titre) ; -D'un paysagiste concepteur (Diplôme d'Etat ou DPLG ou figurant sur la liste nationale des personnes autorisées à utiliser ce titre) ; -D'un référent HQE ; -D'expertise sur les enjeux environnementaux, compensation, etc. ; -D'un expert BIM.

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur économique : - Sous-critère 1 : Montant total TTC de la DPGF (Montant provisoire total des missions de base + Montant définitif TTC des missions complémentaires) + montant total TTC du DQE - Sous-critère 2 : Taux de MOE par spécialité

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 2 (C2) : Moyens Humains - 19 points - Pertinence de l'organisation, mobilisation et qualité des moyens (humains et matériels) affectés à la réalisation des prestations objet du marché et pertinence de la mise en oeuvre de la clause d'insertion

Pondération (points, valeur exacte) : 19

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 3 (C3) Valeur technique (51 points) : - Sous-critère 1 : Pertinence de la méthodologie de réalisation des missions réglementaires et complémentaires afférentes au présent marché et pertinence du processus qualité mis en oeuvre afin d'assurer les missions objets du marché (27 points) - Sous-critère 2 : Qualité de la compréhension du projet et de ses enjeux, qualité de l'analyse critique du projet et de ses principaux risques, performance du projet de transport et qualité des infrastructures, architecturale, urbaine, paysagère et environnementale du projet (24 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 51

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 10/02/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_r_SS7k6YGQ

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_r_SS7k6YGQ

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, le garant s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance.

Date limite de réception des offres : 20/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Voir DCE

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Annexe comprise dans l'acte d'engagement

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le groupement solidaire avec mandataire solidaire ou le groupement conjoint avec mandataire solidaire

Montage financier : Les dispositions financières sont définies dans les pièces contractuelles du marché.

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui traite les offres : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0030

Nom officiel : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Département : Département Commande Publique

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Département commande publique

Adresse électronique : ld-cp@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : 0153592139

Adresse internet : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0031

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Greffe Tribunal Administratif de Paris

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0032

Nom officiel : CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750151700011

Département : Direction des affaires juridiques

Adresse postale : 5 Rue LEBLANC

Ville : PARIS

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : +33182524272

Télécopieur : +33182524295

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 41b2fb6c-869f-4d8c-ac69-1df6477f8c88-04

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c16d4cbf-284f-41b2-8581-40dafbb35aa0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/12/2024 à 13:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/12/2024

